



REGLEMENT DES TARIFS **2026 & 2027**

**COTISATIONS, TAXES, StartPASS,
AMENDES, INDEMNISATIONS**

État : **29 janvier 2026**

Member



Sponsor



Afin de permettre une meilleure lisibilité, il a été choisi de renoncer à une déclinaison simultanée au masculin et au féminin. Toutes les dénominations de personnes sont aussi bien valables pour les hommes que pour les femmes.

Sommaire

1	Compétences	3
2	Cotisations des membres	3
2.1	Cotisation des clubs membres → Dès 2026	3
2.2	Cotisation des organisateurs membres → Dès 2026	3
2.3	Cotisation des membres individuels	3
3	Taxes des organisateurs	4
4	PASS, Tarifs	5
4.1	StartPASS annuel → Dès 2026	5
4.2	StartPASS journalier → Dès 2027	5
4.3	EasyPASS → Dès 2027	5
4.4	FunPASS → Dès 2027	5
4.5	StartPASS, Administration	5
5	Amendes (Infractions, Indemnités de procédure)	6
5.1	Infractions au règlement des arbitres	6
5.2	Infractions au règlement de compétition	6
5.3	Indemnités de procédure	6
5.4	Dépassement de délai	6
5.5	Rappels	6
6	Indemnités forfaitaires	6
6.1	Indemnisation Regio League	6
6.2	Indemnisation journalière des entraîneurs	7
6.3	Membres du comité	7
6.4	Commissions	7
6.5	Juge de la fédération	7
6.6	Juge unique	7
6.7	TD et responsable de formation	7
6.8	Technical Official	7

1 Compétences

a) Assemblée des délégués :

Détermination des cotisations de membres et des taxes des organisateurs

b) Comité

Détermination du montant des Swiss Triathlon PASS (Start, Easy, Fun), frais administratifs, amendes et indemnisations

2 Cotisations des membres

2.1 Cotisation des clubs membres → Dès 2026

a) Cotisation fixe

CHF 600.00

b) Cotisation variable par membre actif à partir de 20 ans

CHF 25.00

(à partir de l'année où la personne atteint l'âge de 20 ans)

Dès que les Clubs paient CHF 25.00 pour les membres actifs CHF 10.00 seront payés au Fonds de la Relève.

Le nombre de membres actifs du club est déterminé par le système de gestion des relations avec les membres (CRM) Fairgate.

2.2 Cotisation des organisateurs membres → Dès 2026

Cotisation de membre organisateur actif

CHF 450.00

Cotisation de membre organisateur passif

CHF 150.00

2.3 Cotisation des membres individuels

Cotisation de membre Individuel plus de 20 ans (StartPASS exclu) CHF 50.00

3 Taxes des organisateurs

Tout organisateur membre de Swiss Triathlon doit s'acquitter d'une taxe d'organisateur.

2) Taxe pour Championnat Suisse (incl. médailles & service média, excl. arbitrage)	
Triathlon Super Sprint, Triathlon Sprint Distance	CHF 2'000.00
Triathlon Distance Standard, Middle Distance	CHF 3'000.00
Triathlon Long Distance	CHF 4'000.00
Duathlon, Cross Triathlon	CHF 1'000.00
Team Triathlon	CHF 1'000.00
Winter Triathlon	CHF 1'000.00
Mixed Relay	CHF 500.00

3) Taxe pour course internationale (sans arbitrage)	
World Triathlon Continental Championships Cross Triathlon	CHF 2'500.00
Europe Triathlon Junior European Cup	CHF 2'500.00
World Triathlon Continental Cup	CHF 3'000.00
World Triathlon Powerman Duathlon World Championship	CHF 4'000.00
World Triathlon World Cup	CHF 5'000.00
World Triathlon World Triathlon Championship Series	CHF 7'000.00
World Triathlon Continental Championship	CHF 8'000.00
World Triathlon World Triathlon Series Grand Final	CHF 10'000.00
WTC Ironman / Ironman 70.3	CHF 4'000.00
XTERRA Cross Triathlon	CHF 1'000.00
Challenge Family Triathlon	CHF 2'000.00

4) Taxe pour des séries nationales (sans arbitrage)	
Triathlon Series	CHF 1'000.00
Duathlon Série	CHF 5.00 par participant
Youth League	CHF 10.00 par participant
National League	CHF 15.00 par participant
Cross League	CHF 5.00 pro Teilnehmer

5) Taxe pour le service d'arbitrage	
Arbitrage: Service TO Basic (5-19 TO +1 TD)	CHF 200.00/TO/jour
Arbitrage: Service TO Basic (20-39 TO +1 TD)	CHF 180.00/TO/jour
Arbitrage: Service TO Basic (>40 TO +1 TD)	CHF 160.00/TO/jour

TO=Technical Official
TD=Technical Delegate

4 PASS, Tarifs

4.1 StartPASS annuel → Dès 2026

Membre de club (plus de 18 ans)	CHF 80.00
Membre individuel (plus de 18 ans)	CHF 170.00
Jeunesse 16-17	CHF 80.00
Jeunesse 14-15	CHF 80.00
Ecoliers 10-13 (incl. Inscription Regio League)	CHF 100.00
Ecoliers 10-13 sans club (incl. Inscription Regio League)	CHF 150.00

4.2 StartPASS journalier

Prix online	2026	2027
Sprint Distance & Super sprint (<90 Min)	CHF 22.50	CHF 25.00
Standard Distance (90-180 Min)	CHF 32.50	CHF 35.00
Medium & Long Distance (>180 Min)	CHF 42.50	CHF 50.00

Prix sur place	2026	2027
Sprint Distance & Super sprint (<90 Min)	CHF 30.00	CHF 35.00
Standard Distance (90-180 Min)	CHF 40.00	CHF 45.00
Medium & Long Distance (>180 Min)	CHF 50.00	CHF 60.00

EasyPASS	2026	2027
Prix online/sur place	CHF 10.00	CHF 15.00

FunPASS	2026	2027
Prix online/ sur place	CHF 3.00	CHF 5.00

4.3 StartPASS, Administration

Confirmation PRO-Level MD & LD (vérification & envoi en 10 jours)	CHF 50.00
Traitement Express Conf. PRO-Level (vérification & Envoi en 3 jours)	CHF 100.00

5 Amendes (Infractions, Indemnités de procédure)

5.1 Infractions au règlement des arbitres

Contingent d'arbitres non rempli	CHF 500.00 à CHF 1'000.00
Non-respect d'une convocation	CHF 200.00 à CHF 500.00
Arrivée tardive	CHF 50.00 à CHF 100.00
Non-élaboration d'un rapport	CHF 100.00 à CHF 250.00

5.2 Infractions au règlement de compétition

Infractions au règlement d'organisateur	CHF 100.00 à CHF 5'000.00
---	---------------------------

5.3 Indemnités de procédure

Indemnités de procédure du juge unique et du tribunal de la fédération	CHF 100.00 à CHF 2'000.00
---	---------------------------

Selon Art. 11 du règlement de procédure, le montant maximal de CHF 2'000 peut être dépassé si des frais particuliers surviennent.

Avance de frais en cas de saisine ou de recours auprès du tribunal de la fédération	CHF 300.00
---	------------

5.4 Dépassement de délai

Délai de rapport des membres du club	CHF 100.00
--------------------------------------	------------

5.5 Rappels

1er rappel après un dernier avertissement	CHF 30.00
2e rappel	CHF 50.00

6 Indemnités forfaitaires

6.1 Indemnisation Regio League

Organisation Regio League Ainsi que	Max. CHF 1'000.00 10 CHF par athlète avec StartPass
Organisation Grand Final Regio League Ainsi que	Max. CHF 1'500.00 10 CHF par athlète avec StartPass

La compensation doit être demandée et justifiée par les clubs organisateurs.

6.2 Indemnisation journalière des entraîneurs

Entraîneur Swiss Triathlon	Niveau de formation J+S	Tâches (selon convocation)	Indemnité par jour
Entraîneur diplômés ou sous mandats	Entraîneur diplômés	Direction d'une délégation de Swiss Triathlon. Soutien lors de l'organisation et encadrement d'un camp ou d'une compétition	CHF 250.-
Entraîneur - professionnel	Formation de entraîneur professionnel	Direction d'une délégation de Swiss Triathlon. Soutien lors de l'organisation et encadrement d'un camp ou d'une compétition	CHF 220.-
Entraîneur - A	Portefeuille sports de compétition	Soutien lors de l'organisation et l'encadrement d'un camp ou d'une compétition	CHF 150
Entraîneur - B	Formation continue 2	Soutien lors de l'organisation et l'encadrement d'un camp ou d'une compétition	CHF 75.-
Entraîneur - C	Formation continue 1	Soutien lors de l'organisation et l'encadrement d'un camp ou d'une compétition	CHF 75
Formation de base	Formation de base	Soutien lors de l'organisation et l'encadrement d'un camp ou d'une compétition	CHF 75

6.3 Membres du comité

Forfait séance jusqu'à 4 heures	CHF 50.00
Forfait séance à partir de 4 heures	CHF 100.00

6.4 Commissions

Forfait par séance jusqu'à 4 heures	CHF 50.00
Forfait par séance à partir de 4 heures	CHF 100.00

6.5 Juge de la fédération

Forfait par séance jusqu'à 4 heures	CHF 50.00
Forfait par séance à partir de 4 heures	CHF 100.00

6.6 Juge unique

Forfait par séance jusqu' à 4 heures	CHF 50.00
Forfait par séance à partir de 4 heures	CHF 100.00

6.7 TD et responsable de formation

Forfait par manifestation jusqu'à 4 heures	CHF 60.00
Forfait par manifestation jusqu'à 8 heures	CHF 90.00
Forfait par manifestation/réunion à partir de 8 heures	CHF 120.00

6.8 Technical Official

Forfait journalier par heure	CHF 10.00
------------------------------	-----------